



## Relevé de décision

Comité Directeur - Samedi 17 juin 2017 - Paris

Le Comité Directeur de la Fédération Française de Savate boxe française & DA, lors de la séance du 17 juin 2017 à Paris après avoir délibéré,

## DÉCIDE

### 1. Approbation du CR de la réunion de comité directeur du 25 mars 2017- Paris

*Approuvé à l'unanimité.*

### 2. Confirmation du vote par internet du budget réalisé 2016 et le budget prévisionnel 2017

*Approuvé (confirmé) à l'unanimité*

### 3. Vote augmentation du tarif de ré-affiliation des clubs de 100 à 110 euros

Les demandes de ré-affiliation n'ont pas subi d'augmentation depuis huit ans.

Il est proposé une augmentation de 10 euros. A partir de la saison prochaine 2017/2018, le montant de la ré-affiliation sera de 110 euros.

*Approuvé à l'unanimité.*

### 4. Vote des différents règlements (intérieur, code des cadres techniques, disciplinaires, disciplinaire contre le dopage, arbitrage, compétitions)

Les règlements ont été envoyés à tous les membres du CD pour lecture et avis.

Un exemple de modification : DTD devient CTD Cadre Technique Départemental (cf : code des cadres techniques et sportifs)

Les différents règlements des codes : intérieur/disciplinaire/disciplinaire contre le dopage/code des cadres techniques et sportifs/statuts et règlement intérieur/CNCCB : Approuvé par AG ext. du 01/10/2016, ont été

*Approuvés à l'unanimité.*

Le règlement arbitrage proposé avec les modifications (cf. documents joints) est

*Approuvé à l'unanimité.*

### 5. CNSF : Voter les propositions des modifications de l'Open National de Savate Forme Philippe SUISSE

La Commission nationale Savate forme propose de revoir le contenu de la formation Moniteur Savate Forme en proposant quelques modifications. Ci-dessous les propositions de la commission nationale savate forme pour validation à ce comité directeur :

- Travail sur la révision de l'UC2 avec commission formation et DTN :

*Approuvé à l'unanimité*

- Modification de l'appellation Savate Forme :

*Refusé à la majorité*

- Série 1 : Augmentation du rythme minimum requis à 135 BPM :

*Approuvé à l'unanimité*

- Vacation ou indemnisation de 50 euros par membre du jury lors de l'Open National Savate Forme :

**Approuvé à l'unanimité**

- Remplacement des 10 euros d'inscription par personne par une caution de 120 euros par équipe :

**Approuvé à l'unanimité**

- Mise en place de 4 stages dans 4 zones différentes :

**Approuvé à l'unanimité**

- Réalisation d'une vidéo promotionnelle en collaboration avec la canne et la savate défense :

**Approuvé à l'unanimité**

## **6. CNC : Voter les propositions du règlement des compétitions Yvon NUGEL**

La commission nationale des compétitions propose les modifications suivantes :

- Au vu du nouveau découpage territorial, adapté pour les compétitions :

1 sélectionné par ligue et 2 pour l'Île de France :

**Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- Interdiction à des tireurs d'une même fratrie de s'inscrire dans un championnat de la même catégorie de poids en combat : **Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- Oter l'interdiction faite aux élites A et Juniors de participer aux championnats de France Assaut :

**Non à la majorité (5 Pour, 9 Contre, 3 abstentions)**

- « Championnat de France Technique M/F » : changement de nom en « Championnat de France Assaut M/F » :

**Approuvé à l'unanimité**

- Championnat de France Assaut : pesée le vendredi, sur le weekend de Pâques, finales incluses :

**Approuvé à l'unanimité**

- Championnat de France Espoir Féminin : demande d'ouverture aux vétérans :

**Approuvé à l'unanimité**

- « Championnat de France Espoir Féminin » : Changement de nom en « Championnat de France Combat Féminin 2<sup>e</sup> série » :

**Approuvé à l'unanimité**

- Création d'un championnat de France Combat 2<sup>e</sup> série Masculin (ouvert aux séniors et vétérans, titulaires du gant jaune) :

**Approuvé à la majorité (1 abstention)**

- « Tournoi de France » : changement de nom en « Open de France » :

**Approuvé à l'unanimité.**

## **7. CNJ : Voter les propositions des modifications des compétitions Jeunes Isabelle COQUIARD**

Proposition de modification du règlement des compétitions Jeune :

- Article 3.6 Catégorie de poids, tolérance 500 grammes : exemple catégorie 60 à 65 kg : un tireur est pesé à 59,4 kg, il est forfait, un tireur est pesé à 59,5 kg et au-dessus, il peut participer.

**Approuvé à l'unanimité**

- Article 10 concernant la pesée : « le forfait de poids est prononcé si la limite inférieure de la catégorie n'est pas respectée dès la première pesée **en tenant compte de la tolérance** »

**Approuvé à l'unanimité**

## **8. Aide fédérale pour les organisateurs des finales Elite A**

Une question se pose sur les droits d'organisation demandés aux organisateurs.

Dans le cadre du développement, il est proposé de supprimer les droits d'organisation pour les demi-

finales et finales Elite A.

*Approuvé à l'unanimité*

### **9. Réflexion sur l'aide fédérale des Comité Départementaux ne participant pas à l'assemblée générale fédérale**

Beaucoup de comités départementaux ou ligues bénéficient d'aides fédérales mais n'assistent pas en majorité aux assemblées générales fédérales.

Il est proposé de pénaliser de 25% les reversions aux comités départementaux qui ne sont pas représentés à l'assemblée générale.

Ces 25% seront redistribués aux autres comités départementaux présents.

*Approuvés à l'unanimité*

### **10. Validation des comités départementaux et ligues**

Reste à valider les comités départementaux du : 19, 29, 38, 47, 62, 72, 95.

Sont également à valider à ce jour les ligues suivantes : Normandie, AURA, Guadeloupe, Bretagne, Hauts-de-France, Grand-Est.

*Approuvé à l'unanimité*

Les propositions de nomination des DTD et des DTL par le directeur technique national (cf. tableau) sont

*Approuvés à l'unanimité.*


### **11. DTN Thierry MARDARGENT**

 Haut Niveau

Présentation définitive des EQF Combat (senior et junior) H et F et Assaut (senior) H et F

PPF avec nouvelles listes ministérielles de sportifs :


- Présentation des nouvelles listes qui seront mises en application au 1er novembre 2017:
  - Liste des sportifs de « haut niveau » (SHN)
  - Liste des sportifs « collectifs nationaux » (SCT)
  - Liste des sportifs « espoirs » (SE)
  - Programme d'accession avec deux dispositifs (Collectif avenir pour les minimes G et F Collectif horizon 2020/2024 pour les cadets et les juniors 1erannée G et F)

 Formation : BP 2017/2018

Pour la saison 2017/2018, 4 BP devraient voir le jour :

Marseille (FD), Toulouse (FD), Lyon (FD) et Chatenay Malabry (CREPS IDF)

Projet pour 2018 : demande d'habilitation pour le DE JEPS

 Développement : action avec le CHU de Nantes

 Équipe Technique Fédéral :

Validation des propositions de nomination des DTD et DTL

### **12. Fédération : info sur -l'achat de la cave Le Président - restructuration fédérale :**

- Dans l'immeuble où se situe le siège de la fédération, une cave d'environ 23m<sup>2</sup> est disponible. A l'A.G de la copropriété, celle-ci a voté à l'unanimité en faveur de la fédération pour l'achat de cette cave.

Sous réserve de validation lors de l'assemblée générale fédérale du 18 juin 2017, l'achat de cette cave sera confirmé.

- Le Président Joël DHUMEZ informe les membres du comité directeur qu'une réorganisation, voire une restructuration de la fédération est nécessaire afin de suivre l'évolution de celle-ci et d'effectuer les remplacements nécessaires de personnels.

Les membres du comité directeur soutiennent et donnent leur accord au Président pour la poursuite de ces actions.